



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maintien

Question au Gouvernement n° 681

Texte de la question

MANIFESTATION DU 24 MARS

M. le président. La parole est à M. Jean-Frédéric Poisson, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Frédéric Poisson. Monsieur le Premier ministre, dimanche dernier, les Français vous ont pris en défaut : défaut de prévision des effectifs de la manifestation, largement sous-estimés ; défaut dans l'organisation qui a été mise en place par les services du ministre de l'intérieur ; défaut enfin dans la capacité des services d'ordre à maintenir des conditions normales de sécurité pour la foule.

Mme Brigitte Bourguignon. À qui la faute ?

M. Jean-Frédéric Poisson. Les conséquences sont simples à décrire : des forces de l'ordre incapables de contenir une foule numériquement très supérieure à ce qui avait été prévu, des modalités d'intervention tout à fait disproportionnées par rapport à l'immense majorité des manifestants, venus manifester pacifiquement, et un dispositif débordé par les circonstances en raison d'un nombre insuffisant d'effectifs sur place.

La cause de cet incident, monsieur le Premier ministre, tient au mépris (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP*), ce mépris que vous avez affiché à répétition pour les manifestants de novembre, puis pour ceux de janvier, enfin pour ceux de mars, en sous-évaluant systématiquement leur présence dans les rassemblements ; le mépris du message qu'ils portent et qu'ils essaient désespérément de vous faire entendre ; le mépris face à leurs inquiétudes et de leurs arguments, le mépris face à leur demande à être entendus et, pourquoi pas, directement consultés par vos services, par exemple par l'organisation d'un référendum ; le mépris enfin dans la consigne que vous avez donnée au président du Conseil économique, social et environnemental de ne pas donner droit à la pétition qu'ils lui avaient fait parvenir voilà quelques semaines. (*Nouveaux applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Combien de manifestants faudra-t-il, monsieur le Premier ministre, pour qu'à vos oreilles ces demandes soient entendues ? Combien de manifestants faudra-t-il pour que les principaux aspects de ce projet de loi qui touche à la filiation soient retirés ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Daniel Fasquelle. Et du gazage !

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Monsieur le député Jean-Frédéric Poisson, nous respectons les manifestants...

Plusieurs députés du groupe UMP. Non !

M. Manuel Valls, *ministre*. Le droit de manifester est un droit démocratique inscrit dans notre Constitution.

M. Hervé Mariton. Vous l'avez méprisé !

M. Manuel Valls, *ministre*. Mais un autre droit s'impose aussi, que vous devez également respecter : le fait qu'une majorité à l'Assemblée nationale a voté un texte de loi traduisant un engagement pris par le Président de la République devant le peuple français. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.*)

Monsieur le député, les violences, les débordements et les insultes ne sont pas des moyens d'expression.

Organisateurs d'une manifestation comme élus devraient condamner ces actions qui desservent leur message.

Qui sont ces élus qui mettent en cause les représentants de l'État, le préfet de police, les forces de l'ordre ?

Près de 2 000 policiers et gendarmes étaient engagés sur cette manifestation et tous les systèmes de comptage

- ceux de la préfecture de police, les mêmes que vous utilisiez - permettent de conclure clairement qu'il y avait 300 000 personnes, ce que les photos démontrent également. (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*) Et 300 000 personnes, monsieur le député, c'est déjà significatif. Les forces de l'ordre, sous l'autorité du préfet de police, ont contenu les personnes présentes à cette manifestation.

Monsieur le député, mesdames, messieurs les députés de l'opposition, je ne vous demande qu'une seule chose : le respect des institutions ; c'est vrai, cela a été rappelé, la justice et l'État de droit doivent être respectés. Les forces de l'ordre, sous l'autorité du préfet de police, les policiers et les gendarmes, que vous soutenez, à juste titre, à d'autres occasions quand elles sont mises en cause, étaient face à des individus dangereux venant de l'extrême droite, face à des organisateurs qui n'avaient pas respecté les consignes pourtant confirmées par le tribunal administratif de Paris. Face à une manifestation avait changé de nature, les forces de l'ordre ont fait respecter la loi de la République. Et la loi de la République, nous la ferons toujours respecter.

(*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Frédéric Poisson](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 681

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 mars 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 mars 2013](#)